Circuit de randonnée à cheval

la Brenne à cheval

Parcours :
Bocage de la Petite Brenne en deux jours

Durée :
2 jours

Longueur :
58,5 km

Niveau :
confirmé

Attelage :
non praticable

La Brenne du bocage

Epineau - La Petite Ménardière

Parc naturel régional de la Brenne

Circuits
La Brenne du bocage

Ce parcours en terrain vallonné emprunte de nombreux gués accessibles hors période hivernale, de avril/mai à novembre.

Située au sud de la Brenne, la Petite Brenne abrite également des étangs mais ils sont moins nombreux que dans la Grande Brenne. Le plateau est recouvert d'un important manteau forestier. L'élevage ovin y est prédominant.
Rivière champêtre, l'Anglin serpente dans un paysage vallonné de bois et de bocage. Le relief plus marqué rappelle que les contreforts du Massif Central ne sont pas loin. Le maillage des haies (appelé ici bouchures) et les chemins creux de ce pays de bocage datent sans doute du Moyen-Age.

La Brenne du bocage N°1

Informations principales à noter sur ce circuit

Ce circuit en itinérance sur 2 jours de 58,5 km vous permet de découvrir le paysage bocagé, vallonné et préservé de la Petite Brenne avec un patrimoine bâti remarquable. Plusieurs gués jalonnent le circuit. Une idée de visite vous est proposée : ferme de la Petite Ménardière à Lignac. Ce parcours emprunte des tronçons balisés de la Route Européenne d'Artagnan.

Etape 1 de 26 km : Epineau / La Petite Ménardière Parcours à la fois ***nature et patrimoine*** avec l'arrivée au hameau de Forge (tronçon commun avec la Route Européenne d'Artagnan), le passage possible par la chapelle de Jovard et l'arrivée à château Guillaume. La halte repas vous est proposée au gué de la Forge à Bélâbre
A la ferme de la Petite Ménardière à proximité de château Guillaume, Jonathan Crogiez vous accueille en gîte paysan. Il peut sur réservation vous présenter son élevage caprin en race Cou Clair du Berry.

Etape 2 de 32 km : La Petite Ménardière / Epineau Parcours dans la vallée de l'Anglin avec un bâti remarquable. Il est plus « sauvage » que la veille et permet de rejoindre la forêt de la Luzeraise. La halte pique-nique vous est proposée en bord d'Anglin non loin du château de la Roche-Chevreux.

Les Prestataires

Hébergements

Ces structures vous proposent des hébergements en gîte ou chambre d'hôtes, de la restauration sur place ou à proximité, le panier pique-nique, le transport de bagage d'un hébergement à un autre. Pour l'accueil chevaux, l'accueil se fait au pré et/ou au box.

- **Ferme de la Petite Ménardière** à **Lignac** chez Jonathan Crogiez
  Tél : 02 54 24 28 34 - 06 95 43 73 16 - lapetitemenardiere@outlook.fr
  Un gîte de 6 personnes - 6 chevaux au pré
- **Centre équestre de l'Epineau** - Le Grand Tremble à **Ruffec** chez Philippe Macé et Sylvie Laboute
  Tél. 02 54 37 72 63 - epineau4@orange.fr, www.epineau.com
  36 personnes en gîte - 7 chevaux au pré et 16 chevaux en box - se renseigner pour la restauration - pas de transport de bagages.

Accompagnateurs

Ils vous proposent l'accompagnement et la location de chevaux sur un ou plusieurs jours à partir de 5 cavaliers. La réservation doit se faire au minimum 1 mois avant.

- **Ferme de Bois Retrait**- 1 Bois Retrait à **Rosnay** chez Alexandra Audouin
  Tél. 06 13 83 43 18 - alexandra.audouin@wanadoo.fr (en juillet et août).
- **Centre équestre de l'Epineau** - Le Grand Tremble à **Ruffec** chez Philippe Macé et Sylvie Laboute
  Tél : 02 54 37 72 63 - epineau4@orange.fr, www.epineau.com

Lieux de visite

Halte découverte dans un élevage de races anciennes :

- **Ferme de la Petite Ménardière** à **Lignac** chez Jonathan Crogie (sur réservation)
  Tél : 02 54 24 28 34 - lapetitemenardiere@outlook.fr - *Ouvert toute l'année - accueil de 6 chevaux*

Jour 1 : Epineau - La Petite Ménardière

Itinéraire de 26 km traversant plusieurs sous-bois et permettant la découverte du hameau de Château Guillaume et de son château. 2 km en plus vous seront nécessaire pour rejoindre la chapelle de Jovard. Vous franchirez l'Anglin à gué au hameau de Forge sur la commune de Bélâbre.

1

Au départ du centre équestre de l'Epineau, prendre la route à droite sur plus de 200 m. Vous êtes sur l'itinéraire balisé de la Route Européenne d'Artagnan.

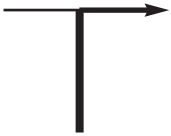

2

Au carrefour, prendre le chemin à gauche.

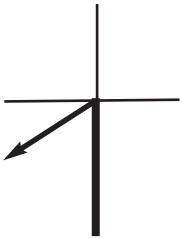

3

Arrivé à la route, la prendre à gauche sur moins de 500 m.

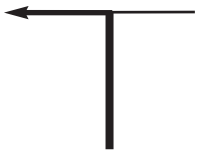

4

Au croisement, poursuivre par le chemin de droite.

5

Au carrefour de 3 chemins, emprunter celui de droite.

6

Arrivé à la route, la suivre à droite sur plus de 100 m avant de bifurquer à gauche. Attention à la circulation.

7

Avant la ferme de Gastevine, emprunter le chemin de droite pour rejoindre la D927 que vous suivez sur plus de 200 m.

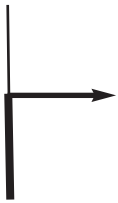

8

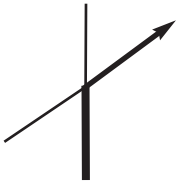

A l'intersection, s'engager sur la petite route de droite puis bifurquer à gauche sur le chemin qui vous amène en haut de Bélâbre.

Bélâbre (extrait de Mémoires de rue)

Implantée sur les coteaux bordant la vallée de l'Anglin, Bélâbre doit son nom au « Chastel de Bel arbre », donné en 1372 par le roi Charles V à son ami le chevalier Jehan de Pocquières, proche compagnon du Chevalier Bayard qui s'illustra lors de la guerre de cent ans.

La commune de Bélâbre, telle qu'on la connait aujourd'hui, est issue du regroupement de trois communes créées en 1790 en reprenant les anciens contours des paroisses de Bélâbre, Jauvard et Nepme.

L'histoire économique de Bélâbre connut son apogée pendant les 3 siècles durant lesquels les forges créées en 1543 sur l'Anglin, appartenant au marquis de Bélâbre, ont apporté travail et richesse à une population nombreuse qui atteignit un record historique en 1851 : 2 346 habitants à comparer aux 1 050 actuels.

9

Après avoir descendu la rue Anatole France puis la rue Gambetta jusqu'à l'église, bifurquer à droite rue Victor Hugo puis à gauche rue Aristide Briand et continuer sur le vieux pont avec sa chaussée en dos d'âne pour franchir l'Anglin.

10

Vous avez la possibilité de rejoindre la chapelle de Jovard, compter 2 km en plus.

La chapelle romane du XIIIème siècle, dédiée à la Vierge, plusieurs fois remaniée, était une église paroissiale jusqu'en 1822. Son nom, Notre-Dame du Coq ou du « Jo Vair », aurait son origine dans ce terme berrichon qui signifie « coq varié », c'est-à-dire à plumage noir et blanc.

11

Pour rejoindre l'itinéraire principal, rebrousser chemin jusqu'à la route que vous suivez à gauche pour prendre ensuite le premier chemin à main droite.

12

A la deuxième croix, virer à gauche.

13

Pour la pause déjeuner, nous vous proposons de rejoindre le gué de la Forge.
Appuyer à gauche, puis à droite pour rentrer dans le hameau de Forge, le gué en bord d'Anglin se trouve juste sur votre gauche.

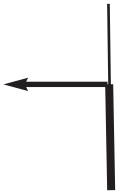

14

Quitter l'itinéraire balisé de la Route Européenne d'Artagnan. Rebrousser chemin jusqu'au point 13 et continuer sur le petite route en laissant filer les départs de chemins à droite et à gauche jusqu'aux premières maisons du hameau de Forge.

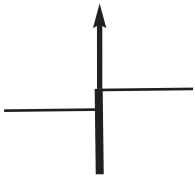

15

A l'entrée du hameau de Forge, s'engager à droite sur la piste que vous suivez plein sud sur quasiment 1 km.

16

A Croux, virer à angle droit.

Vous passez devant une pierre qui évoque un dolmen mais qui n'en est pas un.

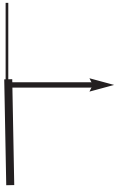

17

Au carrefour suivant prendre à gauche puis à droite.

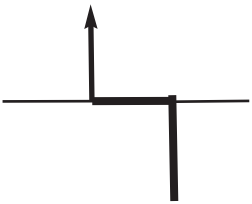

18

En sous-bois, prendre le premier chemin à gauche et appuyer peu après de nouveau à gauche pour arriver jusqu'à la route.

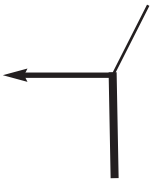

19

A la route, la suivre à droite sur presque 1 km en longeant les bois privés de la Perrière et de Paillet.

20

Virer à gauche dans le chemin en herbe puis poursuivre à droite sur la piste.

Attention chemin caillouteux par endroits.

Suivre ce chemin principal jusqu'à la route.

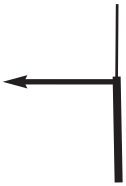

21

Couper la route et s'engager dans le chemin en oblique sur la droite.

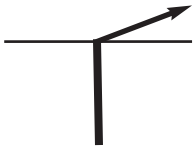

22

A l'intersection de 3 chemins, poursuivre par celui de gauche.
Vous rejoignez le hameau du Petit Varat.

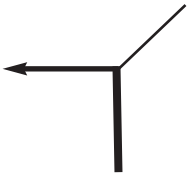

23

Dans le hameau du Petit Varat, quitter la petite route pour prendre à gauche le 1er chemin de terre descendant.
Vous traversez à gué l'Allemette.

24

A la route, la suivre à droite pour rentrer dans le hameau de Lagecoué.
Continuer par la petite route du dessous.

Vous rejoignez la D53 en laissant filer un chemin à droite et à gauche.

25

A la route, la couper pour prendre en face le chemin ombragé. Vous retrouvez le balisage de la Route Européenne d'Artagnan.

26

Le chemin débouche sur la route d'accès à château Guillaume que vous suivez à main droite.

A l'angle droit du chemin, se trouve une statuette érigée en l'honneur de Mme de Beauchamp.

27

Vous contournez le château par la droite. A l'intersection en contrebas de la route (présence d'un gué, de table de pique-nique, d'un pont muletier), continuez par la route de gauche.

Admirez la façade du château et son parc.

Classée monument historique, la forteresse de château Guillaume a été fondée dès le XIème siècle, dans le vallon de l'Allemette par Guillaume X, comte du Poitou, duc d'Aquitaine, père d'Aliènor.

Démantelée sous Richelieu, la famille de Beauchamp, à la fin du XIXème siècle, se lance dans sa restauration. Quatre tours d'angles rondes se répartissent le long de l'enceinte. Se détache une tour carrée d'époque romane à contrefort en pierres de taille.

28

Prendre la petite sente montante entre les maisons pour rejoindre la place fortifiée du hameau de château Guillaume et sa chapelle.

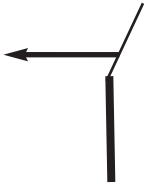

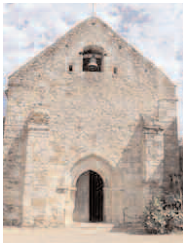

Datant du XIIème siècle, la chapelle est flanquée d'un travail servant autrefois au ferrage des bœufs. Un pupitre comme 3 autres relate l'histoire des lieux et la présence supposée d'Aliénor d'Aquitaine. Vous êtes sur le circuit de découverte Au fil de château Guillaume.

29

Longer le mur d'enceinte du château pour récupérer un chemin en herbe qui suit la propriété.

Arrivé à l'intersection, virer à droite et poursuivre tout droit en laissant filer un chemin de part et d'autre (hors balisage Route Européenne d'Artagnan).

Arrivé à la route au niveau de la croix, continuer par la gauche pour traverser le hameau de la Ménardière.
Dans le virage, bifurquer à droite puis à gauche pour rejoindre la ferme de la Petite Ménardière (31).

A l'origine propriété de Château Guillaume, la ferme a évolué du XVIIème au XIXème siècle. Plusieurs éléments architecturaux témoignent de cette évolution : partie bergerie, ancien logement avec four à pain présents en 1834 ; la porte en plein-cintre sur sommiers peut provenir d'une ancienne abbaye ou de Château Guillaume ; la façade de la maison (porte à imposte, grande fenêtre, pierres de taille) date du XIXème siècle. Outre les moutons, la ferme élève des volailles pour le ravitaillement du château.

Jonathan Crogiez, élève des animaux issus de races locales anciennes telles que la chèvre Cou Clair du Berry ou la poule Noire du Berry. Il accueille également en gîte paysan sous le label Accueil Paysan.

Jour 2 : La Petite Ménardière - Epineau

Itinéraire de 32 km avec de nombreux passages en sous-bois, des traversées de gués et des dénivelés permettant de découvrir le paysage bocager de la Brenne et ses châteaux dans la vallée de l'Anglin.

1

Au départ de la ferme de la Petite Ménardière, rejoindre la route de la veille et la prendre à gauche.
Attention à la circulation dans le virage.
Vous passez devant les maisons du hameau de la Ménardière.

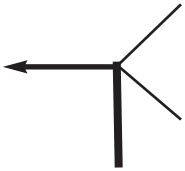

2

A la croix, s'engager dans le chemin de terre oblique sur votre droite.
Aux deux carrefours suivants, continuer tout droit pour traverser à gué le Vavret.

3

Après le gué, bifurquer à droite.
Suivre ce chemin en appuyant à gauche au carrefour suivant.

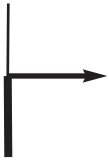

4

Appuyer encore une fois à gauche pour franchir l'Allemette.

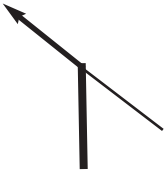

L'itinéraire pénètre dans un chemin creux. Ces "traines" en langage berrichon sont remarquables par les haies qui les bordent et qui se dressent sur des talus de plusieurs mètres de haut. Ces chemins ombragés se sont creusés au fil du temps en raison du passage des chars à bancs (pour le transport des personnes), des tombereaux (pour les marchandises) et du ruissellement des eaux pluviales.

5

A la sortie du chemin, à la stèle, prendre la route à droite puis poursuivre à gauche dans le virage pour rentrer dans le bourg de Lignac.

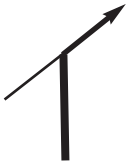

6

Peu après, s'engager dans la ruelle sur votre droite puis à gauche pour contourner l'église par la gauche.

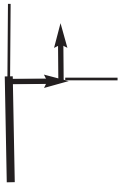

7

Après avoir descendu la rue de l'église, prendre la route à gauche (remarquer au passage le lavoir et sa fontaine, possibilité de faire boire les chevaux). Vous passez devant les commerces du village.

8

A l'intersection, virer à droite.

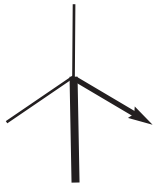

9

A l'intersection suivante, virer à gauche pour vous engager dans un chemin que vous suivez sur 1,5 km en laissant filer des chemins de part et d'autre.

10

Arrivé à une piste, l'emprunter en face.

11

Dans le virage, bifurquer à droite.

12

Quitter le balisage équestre de la Route Européenne d'Artagnan. Prendre le chemin de terre à votre gauche pour contourner par la droite la Grande Maison.

La Grande Maison serait un prieuré bénédictin de Chantouan. Remarquer le peu d'ouvertures et l'arrondi des angles des murs. La porte de la tour d'escalier au nord est ornée d'une accolade gothique (réf. « Châteaux, manoirs et logis de l'Indre »).

13

Au croisement suivant, poursuivre par le chemin de gauche.

14

A la mare, poursuivre par le chemin de droite.

Vous arrivez à la route (attention à la circulation). Prendre en face le chemin que vous suivez sur 1,5 km.

15

Au croisement de 3 chemins, prendre celui en face légèrement décalé à droite que vous suivez sur 1,5 km. Il peut y avoir des barrières pour l'accès aux véhicules.

Attention aux ornières par endroits.

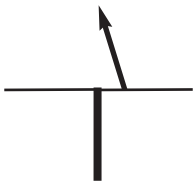

16

Vous arrivez sur un autre chemin que vous empruntez à gauche.

17

A la route, la prendre à gauche pour rejoindre le hameau de Barbières.

18

A Barbières, prendre la première petite route à droite. Profiter de la vue sur le paysage de bocage. Tout de suite après, tourner à gauche entre les bâtiments pour vous engager sur une piste.

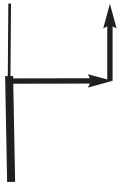

19

Vous rejoignez l'entrée du domaine de Puilagorge (un hébergement accueil cheval).

Poursuivre par la petite route de gauche en appuyant à droite peu après.

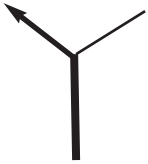

20

A la route, la suivre à droite.

21

Dans le virage, prendre à gauche la petite route en direction de Conflans.
Attention à la circulation dans le virage.

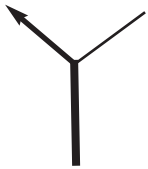

22

Peu après, virer à gauche. Vous suivez cette petite route jusqu'à l'accès à un chemin de terre sur votre droite.

23

S'engager dans ce chemin à droite. Au carrefour suivant, poursuivre à droite. Vous retrouvez le balisage de la Route Européenne d'Artagnan.

24

Au carrefour suivant, prendre celui de droite et poursuivre en appuyant à gauche. Vous retrouvez le balisage de la Route Européenne d'Artagnan.

25

Vous arrivez en bord d'Anglin, *lieu de pique-nique en-dessous du village de Conflans et non loin du château de la Roche-Chevreux.*

Notez au passage la superbe vue sur le château de la Roche Chevreux perché sur son promontoire. L'origine du mot viendrait de la Roche creuse. Le château, outre les fermes aux alentours, possédait son moulin et sa tuilerie.

26

Après être passé à gué l'Anglin, tourner à gauche sur la route. Vous passez au-dessus de la Sonne, un affluent de l'Anglin.

27

A l'intersection, poursuivre par la petite route de droite qui amène dans le village du Roc.

Le manoir sur la droite remonte au XVème siècle. Sa construction aurait été lancée sous l'autorité des chevaliers de l'Ordre des Templiers. Elle domine la vallée de la rivière Sonne. L'ensemble se compose de la demeure, d'une grange, d'une bergerie. Notez la particularité des toits : toit à croupes pour la bergerie et toit en pavillon pour la grange. Le chaînage d'angle est en pierres de taille ou en alternance pierres de taille/briques. L'une des portes de la façade principale a un linteau cintré et un encadrement en briques du XXème siècle.

28

Au croisement, laisser filer en face le chemin et poursuivre à votre droite.

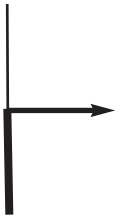

29

Prendre la première piste à main droite sur 300 m environ. Vous quittez de nouveau l'itinéraire balisé de la Route Européenne d'Artagnan.
Vous arrivez sur le site de l'ancienne tuilerie de la Garenne, propriété de M. Battu, entrepreneur de travaux publics.

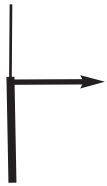

30

Avant les bâtiments, prendre à gauche le chemin qui monte, communal au début puis privé ensuite sur 100 m.
Une convention de passage a été signée avec M. Battu. Merci de respecter la propriété. Penser à refermer la barrière.

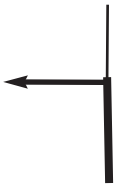

31

Le chemin bordé de haies de part et d'autre vous emmène jusqu'à la D10 en laissant filer à droite un chemin.

32

Traverser la D10 pour prendre en face le chemin qui pénètre dans la forêt de la Luzeraise.

Attention à la circulation.

33

A l'embranchement suivant, poursuivre à main droite sur environ 2 km en coupant des allées privées.
Attention au passage étroit sur la chaussée d'étang.

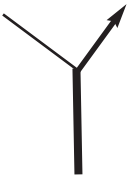

34

Arrivé à un chemin perpendiculaire au niveau de la Petite Filouse, le prendre à gauche. Vous vous retrouvez sur une allée que vous suivez sur 2,5 km en coupant plusieurs chemins privés.

Vous traverser la forêt de la Luzeraise avec ses brandes, terme local pour désigner les landes à genêts à balai utilisés autrefois pour les palissades et les toitures.

35

A la route, au niveau de Terrier Porcher, la prendre à droite sur 200 m.

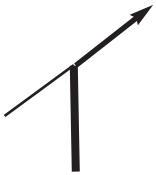

36

S'engager dans le premier chemin à gauche qui conduit jusqu'au Grand Ajoux.

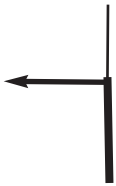

37

Au Grand Ajoux, continuer par le chemin en herbe en face.

38

Aux Augros, prendre la route à droite puis à l'intersection reprendre à gauche.

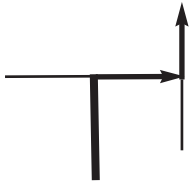

39

S'engager sur la piste de droite que vous suivez sur plus de 1 km. En sous-bois, le chemin dessine un angle droit.

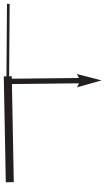

40

A l'intersection de 3 chemins, poursuivre par le chemin de droite. Vous retrouvez le balisage équestre de la Route Européenne d'Artagnan.

41

A la route, l'emprunter à gauche sur plus de 400 m puis virer à droite.

300 m après les maisons de la Palisse, appuyer à droite dans le virage. Suivre cette piste principale sur plus de 2 km.

42

A l'intersection, juste avant le terrain de golf, prendre le chemin de gauche sur 800 m avant de virer à droite pour rejoindre le gîte de l'Epineau.

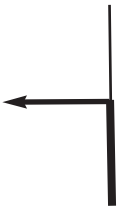

le Parc naturel régional de la Brenne

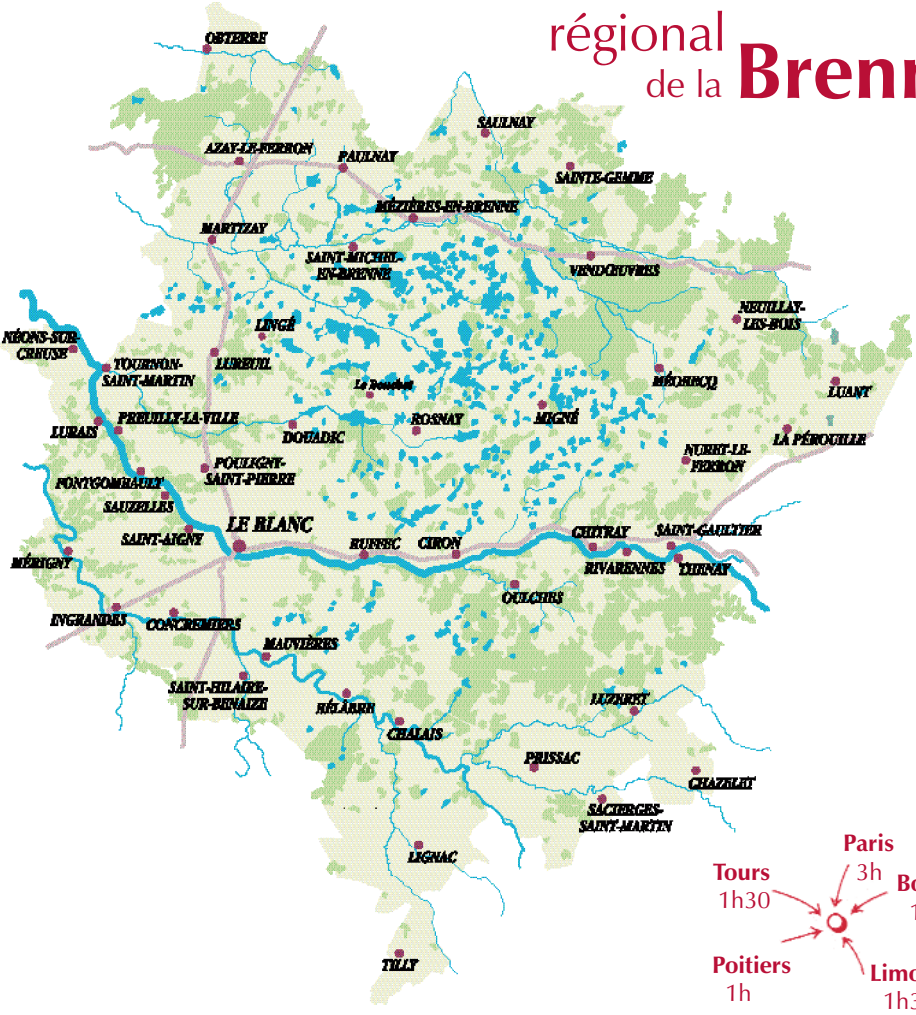

Avec le soutien technique : BERRY PROVINCE

Parc naturel régional de la Brenne

Maison du Parc
Le Bouchet - 36300 Rosnay
Tél : 02 54 28 12 13
Fax : 02 54 37 56 96
tourisme@parc-naturel-brenne.fr
www.parc-naturel-brenne.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Région Centre-Val de Loire

MAISON départementale des SPORTS